



RENOUVELLEMENT D'INSCRIPTION 2022-2023

DEUXIÈME ET TROISIÈME ANNÉE

- Formulaire de renouvellement d'inscription ([à télécharger, voir pièces jointes](#)) signé par le Directeur de thèse, le responsable de la formation doctorale et le Directeur du laboratoire d'accueil
- Un état d'avancement des travaux signé par le Directeur de thèse
- Copie du certificat d'inscription de l'année précédente
- Copie de la carte nationale d'identité
- Copie de la convention de cotutelle (pour les thèses en cotutelle)

DÉROGATION (quatrième année)

- Formulaire de demande de dérogation ([à télécharger, voir pièces jointes](#)) signé par le Directeur de thèse et le responsable de la formation doctorale
- Un état d'avancement des travaux signé par le Directeur de thèse
- Une demande de dérogation du doctorant adressée au Directeur de l'Ecole doctorale
- Une demande de dérogation du Directeur de thèse adressée au Directeur de l'Ecole doctorale
- Copie du certificat d'inscription de l'année précédente
- Copie de la carte nationale d'identité
- Copie de la convention de cotutelle (pour les thèses en cotutelle)

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS : MARDI 28 FÉVRIER 2023

NOTE RELATIVE AU RENOUVELLEMENT D'INSCRIPTION

Le dossier complet est à déposer au secrétariat d'ED-ETHOS du lundi au vendredi, le matin de 09 heures à 12 heures et l'après-midi de 15 heures à 16 heures.



DEMANDE D'ADMISSION (PREMIÈRE ANNÉE DE THÈSE) 2022-2023

- **Le retrait du formulaire de demande d'admission en doctorat (se fait sur présentation de la lettre d'acceptation d'encadrement avec signature et cachet du Directeur de thèse).**
- **Copies légalisées des diplômes obtenus : du Baccalauréat au Master ou DEA.**
- **Un curriculum vitae**
- **Un protocole d'accord de la Charte des thèses (à télécharger sur les sites UCAD OU ETHOS).**
- **04 exemplaires du projet de thèse (11 à 15 pages)**
- **Copie du certificat d'inscription du Master ou DEA**
- **Copie de la Carte Nationale d'Identité**
- **Convention de cotutelle (pour les thèses en cotutelle)**

Le dossier complet est à déposer au laboratoire d'accueil pour une audition

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS : MERCREDI 15 FÉVRIER 2023